



## COMMISSION D'ÉQUIVALENCE – SESSION 2026

pour entrer en 2<sup>ème</sup> année ÉSAL ÉPINAL – DNA2

Liste des pièces à fournir pour l'inscription – à télécharger sur le site :

<https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/>

### Pièces obligatoires et lisibles à fournir (en ligne) au dossier d'inscription :

- Fiche d'inscription + Tableau de parcours scolaire et universitaire, au format .PDF ([A TELECHARGER ICI](#))
- Copie des diplômes obtenus, un seul fichier, du plus récent au plus ancien, au format .PDF,
- Certificat de scolarité pour l'année en cours, au format .PDF,
- Le détail des relevés de notes post-bac pour l'étudiant titulaire d'un diplôme (ou en cours d'obtention), un seul fichier, du plus récent au plus ancien, au format .PDF,
- Attestation ou justificatif crédits européens ECTS, au format .PDF,
- Curriculum Vitae, au format .PDF,
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité (ou copie du passeport), au format .PDF,
- Pour les étudiants français, la photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, au format .PDF, (JAPD ou JDC),
- Lettre de motivation, au format .PDF,
- Une photo d'identité, 30 Ko max, obligatoire, au format .JPEG.

Pour les candidats de nationalité étrangère, les documents complémentaires suivants sont requis :

- Attestation du Test de Connaissance Français (TCF), niveau B2 minimum, au format .PDF. Les candidats non francophones doivent maîtriser le français lors de l'entretien oral,
- Titre de séjour en cours de validité, au format .PDF.

Les documents rédigés dans une autre langue que le français doivent être traduits et accompagnés d'une certification officielle.

### Paiement des droits d'inscription à la commission d'équivalence :

L'inscription s'élève à 40 euros. *Une fois le paiement effectué, aucun remboursement ne pourra être accordé.*